Vol. XXXVII   Saint-Boniface, Manitoba, 18 Mars 1908   No. 19

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

Mon Petit Homme

Perdu dans ta bercelonnette,
Frais, rose, les yeux demi-clos,
Tu vas, sans tambour ni trompette
Faire le plus beau des dodos.....

Tu vas revoir de petits anges
Passer dans tes rêves dorés,
Ceux qui, fatigués de leurs langes,
Un jour vers Dieu, s'en sont allés.....

Tu vas revoir Jésus fait Homme,
Qui fut tout petit comme toi;
Jésus très doux...... Jésus qu'on nomme
Ton frère, ton juge... ton Roi...

Tu vas voir d'immenses richesses:
Des palais d'or et de rubis;
Une reine, mille princesses
Charmantes; aux regards amis.

Des monts de fines pierreries;
Des grottes d'un seul diamant.
Bref, tout l'ensemble de féeries
Qu'il faut...... pour un petit enfant!

Dors mon petit enfant: repose,
Dans ton petit berceau d'osier!.....
Nous t'admirons...et pas un n'ose
Même... d'un baiser... t'éveiller...

Perdu dans sa bercelonnette
Frais, rose, yeux tout à fait clos,
Mon homme... que rien n'inquiète,
Goute le plus beau des dodos....

* * *

Au sein des obstacles sans nombre,
Dans vingt-cinq ans, que seras-tu?....
Marcheras-tu, traitre, dans l'ombre?
Seras-tu brillant de vertu?

Seras-tu l'homme de vaillance
Noble soldat, fier du drapeau?
Ou, seras-tu... sans espérance,
Assez gâté... pour le tombeau?

Seras-tu le chrétien solide
Qui, servant Dieu, va son chemin?
Ou, l'épicurien, avide
D'énervement et de bon vin?

Seras-tu l'homme charitable
Seul soutien des déshérités?
Ou bien l'avare détestable
Fermant sa porte aux charités?

Au sein des obstacles sans nombre
Dans vingt-cinq ans, cher enfant blond
Tu seras, — brillant ou plein d'ombre,—
Ce que tes parents te feront.—

* * *

Eh bien, tu seras, mon cher ange
Un bon chrétien, tout simplement.
Rendant à qui de droit, le change,
Criant: "Vive Dieu!" bravement.

Sous l'ombre du Pharisaïsme
Je te veux fort contre le mal;
Imprégné de catholicisme.
Avec ton Dieu pour Idéal.

Je te veux vaillant, à ton poste
Toi, contre un seul, ou contre dix.
Feu nourri, prompt à la riposte
Contre les principes maudits.

Les erreurs grandissent sans cesse
Autour de ton petit berceau.
Quand tu seras dans ta jeunesse
Le flot sera cent fois plus haut!.....

On montrera du doigt, peut-être
Ceux qui seront chrétiens fervents.
Sois bon, sois fort, laïc ou prêtre,
Garde pour Dieu tes vingt-cinq ans!

Garde pour Dieu toute ta vie;
Aime le pauvre, aime-nous bien.
Defends bravement ta patrie,
Enfant sois, plus tard, bon chrétien!

Perdu, dans ta bercelonnette,
Frais, rose, en ton petit nid chaud,
Sans qu'aucun bruit ne t'inquiète:
Mon petit homme: fais dodo!......

JEAN DES ARDOINS.

JOUE-T-ON???

POUR RIRE

Une soirée de bridge chez la brune Madame Une Telle.

Plusieurs tables—on joue gros jeu—personne ne dit mot!

Les lèvres se crispent, de gros plis se creusent dans les fronts... les ongles voudraient égratigner, les dents voudraient mordre...et lentement les cartes sur la table se promènent pour faire plaisir ou non à ceux qui perdent ou gagnent!

"Jouez donc, Madame Jeanne!

—Où est l'atout?

—"Mais pique...allez donc!

—Je ne sais plus où j'en suis, dans ce jeu, avoue la petite Madame Jeanne, joliment blonde, plus jolie encore dans son corsage de chiffon bleu tendre qui fait à merveille, ressortir la blancheur de son teint!

Au bont de quelques minutes: "Mais comme vous êtes distraite,

Madame Jeanne! C'est encore à vous de jouer...

—"Quel est l'atout?

—"Allez-y! Cœur!

—"Je ne sais plus où vous en êtes, moi...répond nerveusement la jolie blonde qui ne sait pas jouer, c'est clair, et par-dessus le marché semble d'un distrait... —oh là là!!!

Les dames qui l'entourent lui lançent des yeux en éclairs —elles veulent tant gagner, les ambitieuses, qu'un petit retard causé par l'ignorance, les nerfs ou la distraction de Madame Jeanne les met hors d'elles-mêmes!

"Quand on ne sait pas jouer, pense une voisine, on n'accepte pas d'invitation......

—"Si vous voulez penser tout le temps à vos chapeaux murmure, en son cœur, une autre restez donc chez vous, ça vaudra mieux......

Et je ne dis pas tout ce qui se pense dans le "particulier" de cheque petite dame qui joue, car ce serait indiscret, compromettant... je n'en finirais pas!

Il est rare que plusieurs dames qui jouent aux cartes ensemble, se laissent amies: il y en a toujours une ou deux qui partent vexées, et, pour cause: "Cette Madame Une Telle, là, qui gagne toujours...

—"Ces bijoux, pour mêler les cartes, je vous demande un peu......

—"Ne me parlez donc pas de la grande X ma chère! Toujours dans les nuages, et nous attendons qu'elle en descende pour savoir qui a fait l'atout......

—"Et elle joue mal, chère amie! Ferait bien mieux de rester à la table du Poker si elle ne connaît pas le Bridge......

—"Avec cela, elle accepte toujours....

"Ferait bien mieux d'apprendre avant de dire oui...

Et les jolies petites langues si douces et si roses de ces dames, les plus élégantes deviennent rudes et méchantes pour dénigrer l'ignorance blonde en bleu tendre qui a le malheur de ne pas tout-à fait comprendre le bridge et accepte les invitations —pensez donc, quelle insulte aux cartes et à ces dames!

Ce que j'en pense? Ecoutez bien; On joue pour jouer n'est-ce pas, et si les tables à cartes deviennent des travaux forcés, où il ne faut ni rire, ni parler, les femmes finiront par préférer faire le ménage, débarbouiller les enfants et repriser des chaussettes que de se mettre en grand tralala pour aller passer trois ou quatre heures à calculer, jouer, se faire faire les gros yeux par une petite ou grosse ambitieuse qui vous dira à chaque instant: "Mais madame Jeanne, à vous ......oui, oui, à vous!

On prendrait cartes, tables et joueuses en horreur — cela ne serait pas un mal, mon Dieu, mais je n'insiste pas, là-dessus, de peur de me faire foudroyer par les reines de pique et les rois de cœur, qui s'ennuiraient, je gage si les dames ne poussaient leur charitable amabilité jusqu'à passer les trois quarts et demi de leur vie à leur faire danser, sur la table d'ambition en feutre vert, le menuet si gracieux du Bridge........................

D'un autre côté, si on joue pour jouer, il y a, en ce bas monde, des personnes qui jouent bien sérieusement... et dont les lèvres et jusqu'au cœur se crispent pour l'amour d'un point perdu, d'une carte qui se sauve —et par charité pour ces dames sérieuses, qui à table prennent en grippe tout ce qui s'appelle distraction, blague ou rire, fut-il le plus joli du monde; je demande aux petites dames folichonnes, sans ambition, ni tracas, qui ne jouent que pour jouer et se fichent des points et des prix, de bien vouloir respecter l'adeur de leurs voisines en sachant bien jouer si elles acceptent une place à table, ou de ne pas se mêler de cartes si elles ont l'intention de s'amusser...

C'est une petite histoire qui ne demande qu'un brin de bon sens; on joue ou on ne joue pas! Si oui attention à ce qui se passe — sinon, faisons de la musique, pour accompagner celles qui perdront! *(Du Canada.)*

MARGOT.

Le Manitoba.

MERCREDI, 18 MARS 1908

ADMINISTRATEUR DE LA PROVINCE

L'honorable juge en-chef Dubuc a été nommé administrateur de la province, en l'absence de Son Honneur le lieutenant-gouverneur McMillan, en voyage d'Europe.

Le TRI-CENTENAIRE DE LA FONDATION de QUEBEC

On nous adresse, avec prière de mention, un *manifeste publié sous les auspices de l'association des Champs de bataille de Québec*.—Il s'agit de prélever dans tout le Canada des souscriptions qui serviront à la conversion des plaines d'Abraham en parc public : ce sera le *Parc des Batailles*.

Nous entrons très volontiers dans ce mouvement ; car c'est une louable idée que celle de préserver de l'oubli ou des empiètements du mercantilisme ce sol fameux où se décidèrent nos destinées.

Et cependant, ce n'est pas sans une certaine mélancolie que nous avons parcouru le *manifeste* qui nous dicte ces lignes. De cette brochure, en effet, nait l'impression inévitable que les prochaines grandes fêtes de Québec ne seront pas essentiellement les fêtes catholiques et françaises que nous attendions.

Depuis le jour où l'idée de cette manifestation grandiose prit naissance au sein d'un groupe de Canadiens-français, d'illustres personnages se sont inscrits, non seulement à titre de protecteurs sympathiques, mais à titre de participants très actifs du programme. Et, par une évolution singulière, peut-être par une pression très vaguement perçue d'abord, on a donné une orientation inattendue à ces fêtes. Ce qui devait, à l'origine, être surtout l'anniversaire de la fondation de Québec par Samuel St-Onge de Champlain deviendra plutôt la commémoration de la défaite des forces françaises par les forces anglaises en 1759. Pour nous servir du mot expressif d'un avocat de Montréal, nous assisterons à une deuxième prise de Québec par les Anglais.

Il faut probablement renoncer à la suprême démonstration nationale à laquelle nous avions rêvé de nous rendre. De Champlain et de ses preux, il n'est pas assez question, si la littérature officielle qu'on nous passe reflète la nature du travail d'organisation auquel on se livre en ce moment. Ces fêtes paraissent vouloir revêtir le caractère d'une glorification sans réserve de l'alliance politique des deux races anglaise et française au Canada.

Dans ces circonstances, et en dépit des discours pompeux de Son Excellence le gouverneur-général; du premier-ministre du Canada ; en dépit des touchants appels d'une presse onctueuse à la fraternité des races ; en dépit du clinquant officiel, des drapeaux et des fanfares, il faudrait pourtant ne pas nous emballer dans des effusions ridicules.

Nous n'avons pas à nous flatter outre mesure de notre situation actuelle dans le grand tout canadien. Nous pourrions peut-être demander le règlement de certains comptes et la restitution de certaines dettes avant de nous embrasser tendrement sous les drapeaux entrecroisés qui seront les symboles de nos enthousiastes alliances!

Puisque, très habilement, on essaie de transformer le tri-centenaire de Québec en une apothéose bruyante de la domination britannique, il n'est pas sans à-propos de demander à nos amis les Anglais de respecter les constitutions que nous a octroyées l'Angleterre. On devine ce que nous voulons faire ici toucher du doigt.

Si l'Ange de la Paix qui dominera le plateau de Québec étend son bras sur l'ouest canadien, il étendra son bras sur des iniquités.—Et si le socle de cette statue chante sans réserve l'esprit d'équité qui règne au pays, c'est qu'on aura fait jaser le bronze.

Encore une fois, puisque ces fêtes seront comme le panorama de l'histoire de Québec, nous donnons notre adhésion à tout ce qui rappellera des dates glorieuses, mais nous exprimons librement l'opinion que ces fêtes devront d'abord glorifier l'héroïsme de Champlain, la vertu de nos premiers missionnaires, le courage de nos pères. Le concours si distingué qui s'est offert à la ville de Québec pour rehausser la célébration agira avec tact et générosité en ne faisant pas de cet événement une étincelante péripétie dans l'exécution d'un projet d'évolution politique....

Le livre du R. P. Morice, O.M.I.

Kamloops, B.C., 8 mars, 1908.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire dans votre estimable journal votre bienveillant compte-rendu de mon *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis-français de l'Ouest*, et je suis heureux de voir que son examen vous a procuré quelques heures "agréables et profitables", et qu'il vous a même "appris bien des choses que vous ne connaissiez pas". C'est aussi pour moi une véritable satisfaction de voir que vous rendez hommage à l'esprit de "très pur patriotisme" qui a dicté mes humbles pages. Vous semblez soupçonner quelques unes des difficultés qui surgissent à tout moment dans la préparation de pareil ouvrage, surtout quand il est pionnier dans son genre. Pourrais-je ajouter que vous vous en rendez parfaitement compte ? Je ne le pense pas. Etant sur les lieux, vivant peut-être depuis des années, là où s'est déroulée la carrière de beaucoup de ceux dont j'ai esquissé les hauts faits, vous ne le pouvez guère. Un étranger au Manitoba, comme par exemple le rédacteur de la *Nouvelle France*, de Québec, est plus en état de les apprécier, et c'est probablement cette circonstance qui l'a porté à qualifier mon dictionnaire de "travail colossal, travail de bénédictin" ce qui est sans doute une exagération dans un sens différent.

Vous avez écrit que "les limites que l'écrivain s'est imposées lui ont interdit la mention de plusieurs personnages qui, pourtant, méritent la consécration de l'histoire" et vous auriez préféré me voir donner la biographie des individus encore vivants qui se trouvaient encore au Manitoba, ou s'y sont rendus, vingt ans après la limite que je m'étais fixée, c'est-à-dire 1870. Me sera-t-il permis de suggérer que vous devez être sous une fausse impression ? Mon ouvrage n'est pas un dictionnaire *biographique*, mais un livre de caractère *historique*, et de même qu'un dictionnaire linguistique ne crée point les mots, mais se borne à les enregistrer sous un ordre alphabétique, ainsi un dictionnaire historique ne fait point l'histoire : il collige et classifie ce qui était plus ou moins du domaine public et dûment consigné dans les registres de l'historien. Or je ne sache pas que les cinq ou six métis que vous mentionnez aient jamais eu cet honneur. Distinguons bien entre un personnage historique, et un individu (d'ailleurs peut-être bien méritant), mais dont la carrière n'a jamais rien eu à faire avec l'histoire du pays. Et puis vous avez bien raison de remarquer que la perfection dans ce genre d'ouvrage ne peut pas s'atteindre du premier coup. Plus tard, lorsque des difficultés dont plusieurs ne soupçonnent pas la délicatesse, auront disparu, beaucoup de personnalités aujourd'hui de ce monde trouveront naturellement leur place dans mon volume. Il dépend du public et de ceux qui le dirigent de me faciliter l'objet que tout auteur a en vue, en propageant cette première édition dont le prix a été à dessein réduit de $1.25 à $1.00, port (12c) en sus. Etant donné l'excellence de l'ouvrage au point de vue matériel et la quantité de sa matière—plus près de quatre cents pages que de trois cents, si l'on compte l'introduction, que d'aucuns trouveront pour le moins aussi importante que le Dictionnaire proprement dit—ce prix devrait paraître des plus raisonnables.

Vous me permettrez peut-être d'ajouter que, bien que je sois toujours prêt à servir tous ceux qui voudront bien m'honorer directement de leurs commandes Mgr l'Archevêque a daigné accepter un dépôt de mes volumes, et toute personne de Saint Boniface et des environs qui s'adressera en personne à M. l'abbé Théo. Paré, ou à M. l'abbé Bellavance, de l'Archevêché, évitera les frais de poste qu'entraîne une commande envoyée à l'auteur.

Agréez, Monsieur. l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. E MORICE, O.M.I.

N.D.L.R.—Nous publions avec plaisir la lettre du Rév. Père Morice. Tout en gardant notre opinion telle qu'exprimée dans le *Manitoba* du 4 mars, nous sommes heureux de clore l'incident par une nouvelle parole de félicitation à l'écrivain. Son livre a beaucoup de mérites ; nous en souhaitons la large diffusion dans les familles canadiennes. Le Père Morice appartient à la race de ces dévoués fils de l'Eglise et de ces patriotes convaincus dont toute la vie est une ardente aspiration religieuse et nationale.

Ad Multos Annos

Demain, à 9 h. 30 a. m., à la cathédrale, il y aura grand'messe pontificale d'actions de grâces à l'occasion du 13ème anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

LE DESASTRE DU PONT DE QUEBEC

Le Rapport de la Commission déposé devant le Parlement

ERREURS DE JUGEMENT DE LA PART DES DESSINATEURS QUI ONT FAIT LES PLANS.

LA COMPAGNIE DU PONT DE QUÉBEC EST AUSSI BLAMÉE.

Ottawa, 9—Le rapport de la Commission Royale qui a fait enquête sur l'écroulement du pont de Québec, a été déposé aujourd'hui devant le parlement.

C'est un document très volumineux dont voici en résumé les conclusions :

" L'écroulement du pont de Quebec a été causé par la faiblesse des "chords" intérieurs dans le bras d'ancrage, près du pillier principal, et cette faiblesse résulte de défectuosité dans les plants.

" Le plan des " chords " qui ont cété a été fait par M. P. L. Sznapka, l'ingénieur dessinateur de la Phoenixville Coy.

" Ce plan a été examiné et officiellement approuvé par M. Théodore Cooper, ingénieur consultant de la compagnie du pont de Québec.

" Cette défectuosité ne peut être attribuée directement à aucune autre cause qu'à des erreurs de jugements de la part de ces deux ingénieurs.

" Les pertes de vie, le 29 août 1907 auraient pu être prévenues par l'exercice d'un meilleur jugement de la part des hommes qui étaient en charge des travaux pour la compagnie du pont de Québec et pour la Phoenix Bridge Coy.

" Le fait que la compagnie du pont de Québec n'a pas nommé un ingénieur de pont expérimenté à la position d'ingénieur en chef, est une erreur. La conséquence, c'est que la surveillance de la part de la compagnie du pont de Québec a été négligée et inefficace

Le matériel du pont n'a pas été trouvé défectueux.

La vie politique en Russie

EVEIL DU SENTIMENT NATIONAL

Le télégraphe s'occupe un peu moins des affaires de Russie depuis quelque temps. L'opinion d'un correspondant qui vit à St-Pétersbourg n'en offre que plus d'intérêt. Il écrit à la date du 20 février :

" Une seule formule convient pour résumer depuis quelques mois, la vie politique en Russie : un formidable éveil du sentiment patriotique. Aux yeux d'observateurs peu clairvoyants la conscience nationale a paru sombrer d'une façon définitive dans la douleur de la défaite et dans la crise révolutionnaire. On n'a guère remarqué, après l'avortement des premiers essais parlementaires, la naissance d'une irrésistible tendance au travail productif et au calme intérieur; on n'a pas compris que, pour un peuple dont la vitalité est proverbiale, la conséquence directe d'un échec militaire sera une fiévreuse explosion d'énergie politique ; et l'on n'a pas évalué, avec assez d'exactitude, la disproportion véritable entre les forces disponibles du colosse et son affaiblissement momentané. Il est certain, comme on le déclare un peu partout, que la diplomatie autrichienne s'est singulièrement méprise sur l'état d'âme de la Russie, et son unique excuse, c'est que les dernières impressions rapportées par le baron d'Aerenthal, de Saint-Pétersbourg avaient trait aux fâcheuses révélations sur l'existence d'un complot, au cœur même de la Douma Depuis il eût suffit d'assister à la séance d'ouverture du troisième Parlement, où l'homme impérial fut clamé par une majorité émue jusqu'aux larmes, pour apprécier à sa juste valeur l'importance de ce quelque chose de nouveau après deux ans et demi de secousses anarchistes : la résurrection de la conscience nationale.

" Ce qui caractérise, avant tout, une pareille phase dans l'existence d'un peuple c'est d'abord une attitude plus ferme, plus décidée, en politique étrangère, et puis, comme une tendance à traiter les affaires intérieures à l'instar d'affaires diplomatiques, où l'honneur du pays se trouve engagé, et sur lesquelles, par suite, une transaction équivaudrait à une défaillance. Il arrive même que, sous l'influence du courant général, beaucoup poussent le désir de voir la Russie reprendre ses vieilles traditions glorieuses à un pur et simple retour à l'ancien régime. La récente adresse à l'Empereur où la noblesse de Moscou implore le souverain de retirer au Parlement ses fonctions législatives n'est guère autre chose qu'un excès de zèle significatif, c'est qu'au sein des milieux absolutistes, intransigeants, une sourde campagne se dessine une fois de plus contre M. Stolypine que l'on accuse d'aspirations trop constitutionnelles, et que l'on juge soutenu par une majorité trop octobriste. Mais de fait il n'y aurait, dans ces menées, qu'un symptôme essentiellement optimiste. Ne prête-t-on pas au président du conseil cette spirituelle riposte .

" Je suis enchanté des intrigues car elles prouvent le rétablissement du calme...Il y a un an, mon poste n'était guère envié...

Le Club Conservateur Francais de Winnipeg

Le club conservateur français de Winnipeg donnera, lundi, le 23 mars, dans les salles du club des jeunes conservateurs de Winnipeg, un concert-boucane qui promet d'être très intéressant. Il y aura chant, musique et discours. Les quatre députés conservateurs français sont invités ; aussi les trois députés conservateurs de Winnipeg. On espère que l'hon. M. Roblin sera présent.

Le club convie cordialement tous les amis de la cause à ses salles, ce soir-là ; ce sera à la fois instructif et récréatif. Les élections générales sont proches ; il est bon que l'organisation commence dès maintenant.

Nos Affaires Municipales

Sont présents: son Honneur le Maire et les conseillers Howden, Collin, Gauvin et Marion.

Les différentes communications sont lues :—

RAPPORT DES COMITÉS

Le conseiller Gauvin présente le cinquième rapport du comité des finances en ces termes :—

Votre Comité recommande :—

1.—Que la lettre de Bernier, Knott & Bernier en date du 24 courant soit filée.

2.—Que le compte de la "Union of Canadian Municipalities" au montant de $18.00 pour la souscription annuelle de la ville soit payé.

3.—Qu'il soit répondu à E. C. Eganque, la Ville n'a pas besoin pour le moment, de la balance du lot 296 qu'il lui offre en vente.

4.—Que la date pour l'ouverture des soumissions pour débentures soit changée du 9, au 16 mars prochain.

Ce rapport est adopté.

Le conseiller Marion présente le deuxième rapport du comité des ponts en ces termes :—

Votre comité recommande :—

1.—Qu'il soit répondu à M. T. A Hunt, avocat de la ville de Winnipeg, que le comité de la ville de Saint Boniface désire rencontrer le comité des ponts de la ville de Winnipeg pour discuter la construction d'un pont central entre les deux villes et de vouloir bien aviser le secrétaire trésorier de la date, de l'endroit et de l'heure où cette rencontre pourra avoir lieu.

Le conseiller Marion présente le quatrième rapport du comité d'eau et d'éclairage en ces termes :—

Votre comité recommande :

1.—Que le compte de Charles Goodyear au montant de $2 soit payé.

2.—Qu'instruction soit donnée à l'ingénieur de procéder immédiatement à la construction d'une conduite d'aqueduc sur l'avenue Cathédrale tel que recommandé par le comité au mois de janvier dernier.

Ce rapport est adopté.

MOTIONS

Proposé par le conseiller Gauvin, secondé par le conseiller Marion, que le secrétaire-trésorier soit autorisé de prendre les procédures nécessaires pour collecter les taxes personnelles dues à la ville. Agréé.

Proposé par le conseiller Marion, secondé par le conseiller Howden, that the Superintendent of water works be authorized to buy one pipe cutter for 4,6 and 8 inch pipes with one dozen extra wheel cutters. Agréé.

Proposé par le conseiller Marion, secondé par le conseiller Howden, que le secrétaire-trésorier soit autorisé de donner un à-compte à la commission scolaire, de $2000.00. Agréé.

Proposé par le conseiller Collin, secondé par le conseiller Gauvin, que le Règlement No. 531, pour fermer une certaine partie de la rue, connue sous le nom d'avenue Cathédrale, soit introduit et lu une première fois. Agréé.

Proposé par le conseiller Collin, secondé par le conseiller Gauvin, que les règles du conseil soient suspendues et que le dit règlement No 531, soit lu une deuxième fois. Agréé.

Le conseil se forme alors en comité général sous la présidence du conseiller Collin pour étudier le dit règlement, et après délibération, le comité se lève et fait rapport par son président que le dit règlement 531 a été adopté sans amendement et sur proposition du conseiller Collin, secondé par le conseiller Gauvin les règles du conseil sont de nouveau suspendues et le dit règlement No. 531, est lu une troisième fois et passe sous son titre.

Les communications dont le conseil n'a pas disposé sont référées aux comités dont elles relèvent. Et la séance est levée.

ORDINATION

Monsieur l'abbé Henri Bernard sera fait prêtre, mercredi le 25 du courant, par Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. L'ordination aura lieu à 6 30 a m. dans la chapelle du Collège.

Avis Public

Est par les présentes donné que la Northern Bank et la Crown Bank of Canada demanderont au Gouverneur-Général-en-Conseil, le ou après le 21 mars 1908 de sanctionner l'Acte d'amalgamation des deux deux banques sous le nom de " The Northern Crown Bank."

Février le 26, 1908.

ARNOLDI ET GRIERSON,
Toronto
Avocats des requérants.

NOTICE

Rural Municipality of Ritchot

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Ritchot, under his hand and the Corporate Seal of the said Municipality, and bearing date the Eleventh day of March A. D. 1908 to me directed, commanding me to levy upon the several parcels of lands in the said Municipality mentioned and set forth in the list of lands hereto annexed, for arrears of taxes respectively due thereon, together with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid I will at the hour of ten o'clock in the forenoon of Thursday the twenty-third day of April A.D. 1908 at the Municipal Office in the village of St. Norbert in Province of Manitoba, proceed to sell by public auction the said lands for Arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION	Section	Township	Range	Acres	Arrears of Taxes	Costs	Total	Patented or unpatented
Lot 20 St. Norbert.	...	...	...	150 95	77 51	50	78 01	Patented
Lot 37 St Norbert	...	...	...	158	72 07	50	72 57	do
Outer 2 miles Lot 72 St. Norbert	...	...	...	127 94	60 89	50	61 39	do
Outer 2 miles Lot 73 St. Norbert	...	...	...	171 20	81 27	50	81 77	do
Outer 2 miles Lot 74 St. Norbert	...	...	...	95 46	43 93	50	44 43	do
Pt West St. Mary's Road, Lot 131 St. Norbert	...	...	...	16	17 63	50	18 13	do
Lot 145 St. Norbert	...	...	...	10 60	11 72	50	12 22	do
S. 3 chs Inner 2 miles Lot 159 St. Norbert	...	...	...	66 60	30 01	50	30 51	do
S. 1 ch. of N. 6½ chs, west St. Mary's Road of Lot 149 St. Norbert	...	...	...	8	26 93	50	27 43	do
Inner 2 miles Lot 177 St. Norbert	...	...	...	117 13	47 56	50	48 06	do
Inner 2 miles Lot 191 St Norbert	...	...	...	107 10	44 26	50	44 76	do
N. 5 chs Lot 235 St. Norbert	...	...	...	82 75	36 55	50	37 05	do
S. 5 chs Lot 235 St. Norbert, excepting 180 feet by 180 feet in the corner made by the S. limit of the lot and the E. limit of the main highway and the S. 2 chs west the main highway	...	...	...	76 75	49 14	50	49 64	do
S. 2 chs Lot 242 St. Norbert	...	...	...	36 90	22 52	50	23 02	do
N. 8 chs Lot 245 St. Norbert	...	...	...	123	49 19	50	49 69	do
Lot 638 St. Agathe	...	...	...	165	70 18	50	70 68	do
Lot 626 St. Agathe	...	...	...	161	68 78	50	69 28	do
Lot 614 St. Agathe	...	...	...	159	67 60	50	68 18	do
Lot 590 St. Agathe	...	...	...	175 14	61 29	50	61 79	do
Lot 564 St. Agathe	...	...	...	175 22	66 18	50	66 68	do
Lot 558 St. Agathe	...	...	...	171 95	59 59	50	60 09	do
Lot 556 St. Agathe	...	...	...	176 97	60 70	50	61 20	do
S. 2 chs, and 83½ links Lot 544 St Agathe	...	...	...	41 50	15 40	50	15 90	do
N. 3 chs and 18½ links Lot 542 St Agathe	...	...	...	57 50	22 45	50	22 95	do
NW¼, N½. and SW¼.	36	8	3E	240	95 30	50	95 80	do
S½ and SW¼	16	8	3E	80	74 59	50	75 09	do
NW¼	13	7	3E	160	61 93	50	62 43	do

Dated at St. Norbert, this 13th day of March 1908.

G. T. LANDRY,
Sec.-Treasurer, Municipality of Ritchot.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—490 immigrants anglais son arrivés à Winnipeg aujourd'hui-

—Bonne maison de pension prix modérés. S'adresser au No 63, Rue Masson, St Boniface.

—A vendre où a louer 5 acres de terrain à deux milles et demi de la Ville S'adresser à A. Gauvin.

—AVIS A NOS ABONNÉS.—Prière de nous faire parvenir le montant de l'abonnement, sans autre avis.

—La ville de Winnipeg a l'intention de forcer le C.N.R. à achever son viaduc de la rue Water. *Good!*

—La spéculation sur terrain recommence, *un petit peu!* L'argent se fait moins rare que durant les derniers six mois.

—M. J. A. Sénécal, architecte, complètement rétabli, est parti pour un voyage à Edmonton Il sera de retour dans une quinzaine.

—Jolie tombée de neige, lundi dernier. Le temps est sec et les chemins sont magnifiques. On commence à sentir le soleil du printemps.

—Mlle R. M. Bernier, de l'Islet, qui était en promenade chez M Jos Burke, rue Carlton, à Winnipeg, est repartie vendredi pour la province de Québec.

—Il est rumeur que les contribuables de la rue Kitson et de la rue Horace doivent pétitionner le conseil municipal pour faire paver leurs rues en blocs de cèdre.

—A vendre ou à louer; une outillage complet de ferblanterie, avec privilège d'occuper la batisse si l'acheteur le désire. S'adresser à Jos. Joyal, No. 72, Avenue Provencher, St. Boniface.

—La ville de Winnipeg va donner avis, dit-on, à la compagnie des tramways d'avoir à placer sous terre ses fils conducteurs d'électricité. Cette améliorations se fera au moins dans la partie centrale de la ville.

Le C.P.R. annonce que son trafic réclame aujourd'hui beaucoup plus de chars qu'il y a deux mois. Les autorités en concluent à la reprise des affaires généralement et au retour prochain de la prospérité dont le pays jouissait il y a un an.

—Intéressant pour les dames.—Mme R. A. Collin a l'honneur d'informer les dames et demoiselles qu'elle ouvrira, jeudi prochain, 19 mars,—un magasin de chapeaux et articles de fantaisie pour dames.—Les marchandises qu'elle vient de recevoir sont tout-à-fait de premier ordre etde toute nouveauté Il y aura aussi un assortiment en marchandises sèches; en outre, une variété d'articles de toilette pour messieurs: cravates, boutons de chemises etc. Ce magasin, créé spécialemement pour satisfaire les goûts les plus difficiles, trouvera certainement l'appui du public, étant donné surtout l'expérience et l'habileté de Mme Collin.—Des leçons d'ouvrages de goût au crochet ou broderies, seront données gratis aux clientes.—*Ouvrages de goût et chapeaux garnis sur commande à des prix modérés.*

—DEMANDÉE: Une jeune fille pour aider au travail ordinaire d'une résidence, 185, rue Smith, Winnipeg.

—ON DEMANDE une servante. S'adresser à Mme Camille Couture, 278, Smith Street, Winnipeg.

—Le conseil de ville, à sa séance de lundi dernier, a accepté la soumission de MM. Gundy et Cie pour l'achat des débentures. Le prix offert est de $95.11

—Ménage connaissant la culture et l'élevage demande travail dans une ferme ou dans un ranch S'adresser à, A. Sechaud, pension Létienne, St. Boniface, B. de P. 188.

—M. H. Normandin désire annoncer à ses amis que la raffle d'un petit coffret, qui devait avoir lieu le 16 courant est remise à samedi prochain, le 21 du courant.

—M. Didier Fournier, de la Cie Laplante et Fournier, est parti pour un voyage d'affaires à Kenora. Ses nombreux amis de Saint Boniface et Winnipeg attendent avec impatience son retour.

—C'était la Saint Patrice, hier. Comme toujours nos amis les Irlandais ont célébré dignement leur patron. Au collège de Saint Boniface il y a eu, la veille, séance patriotique des élèves irlandais.

Concert Couture

M. le professeur Camille Couture donnera un concert d'élèves mercredi prochain, le 25 du courant, dans les salles du Y. M. C. A. Des invitations seront envoyées.

PROGRAMME

1o. Ensemble
Prelude............... C. Bohm
Romance............ Campagnoli
Air de Ballet........ Corelli
Ala Marcia. .... C. Bohm
Arr. C. Couture.

2. Violin Solo (a) 5th air varie, [C. Danclas.
" (b) Intermezzo, [C. Bohm.
Miss Marjorie Barrack (Junior pupil)

3. Vocal Duet, (a) Sang des Vovgelein, Rubinstin.
Vocal Duet (b) Wanderers Matchlen, Rubinstein.
Mrs Sterling, Mrs Riley

4. Violin Quartette, Allegro, [L. Maurer.
Misses Simpson, Riley, Sterling, Hooper

5. Violin Solo, Concerto, Andante and First Movement, [Mendelsshon.
Miss R. Simpson

6. Piano Solo, Dance of the Gnomes, ...Lizt.
Mrs Landry

7. Violin Solo 7th concerto, Andante, Allegro......de Beriot.
Miss O. Simonson

8, Concerto for 4 violins........ [L. Maurer.
Misses Simpson, Riley, Sterling, Hooper

9. Violin Solo 1st Polonaise Brillante.....H. Wieniauski.
Miss R. Simpson

Mères! Protégez vos Jeunes Filles

LEUR SANTE C'EST LEUR AVENIR

Apprenez-leur à se mieux connaître et faites qu'elles puissent toujours jouir des bienfaits des PILULES ROUGES.

FAITES-EN DES FEMMES FORTES ET ROBUSTES EN LEUR FAISANT PRENDRE DES PILULES ROUGES

A leur tour, plus tard, elles les recommanderont à leurs fillettes. Témoignage de Mlle ALICE ROY, 282 rue St-André, Montréal—Dyspepsie nerveuse, Epuisement guéris par les PILULES ROUGES.

De par la nature même de leur constitution, les jeunes personnes sont plutôt portées à la dégénérescence physique et c'est ce qui explique la débilité feminine.

Il serait à souhaiter que même la toute jeune fille eût conscience de son état. La jeune fille devrait être mieux renseignée sur son avenir immédiat comme aussi sur les dangers qu'elle encourt et ses propres facultés qui se développent.

Instinctivement, elle recherche la cause des mystérieux effets qui la troublent. La brutalité de certaines découvertes, qui la prennent par surprise, est un choc par trop violent pour son tempérament si nerveux.

Puis, que de troubles pourraient être évités et que de dangers seraient épargnés?

Les mères qui nous comprennent peuvent seules juger de telle ou telle situation.

C'est à ces dernières qu'incombe le devoir d'aviser à temps leurs fillettes et de les préparer intelligemment.

A ce propos, il est des notions hygiéniques qui se recommandent tout spécialement. Ce premier pas ne saurait être franchi sans y apporter beaucoup de précautions. Il aura une influence capitale dans la vie de cette petite femme qui va maintenant s'appeler grande fille. Cette importance n'échappe à personne, mais bien du monde ne semble pas s'y arrêter d'une façon sérieuse.

En toute chose, il faut aider la nature.

Dans cette transition de vie, il s'opère un travail considérable et celui-ci nécessite une dépense extraordinaire de forces et d'énergie. Tout le système en est affecté, car l'organisme entier subit une transformation complète.

Pour suppléer aux forces qui s'épuisent, il faut une surabondance de nourriture pour les nerfs, la chair et le sang.

Rien ne saurait donc être plus à propos que les Pilules Rouges qui, à la fois, fortifient les organes, tonifient les nerfs et enrichissent le sang.

Prises en temps opportun, les Pilules Rouges éviteront de très graves désordres qui peuvent surgir et dont les conséquences influeront peut-être, des années durant, sur la santé qui demeura chancelante.

De même que les Pilules Rouges empêcheront toujours certaines maladies de se manifester chez les jeunes filles et qu'elles leur procureront un surcroit de santé, elles remédieront également à tous les défauts de constitution, feront recouvrer force et santé à celles qui sont malades.

C'est là une double prérogative des Pilules Rouges que de prévenir la maladie et de guérir le mal, et elles y réussissent toujours.

Ainsi donc, les jeunes personnes débiles, épuisées par la faiblesse, celles qui souffrent de pauvreté de sang, les anémiques, etc., n'auraient qu'à prendre des Pilules Rouges pour se rétablir. Et c'est bien tout ce qui peut leur assurer le retour à la santé.

Comme reconstituant des forces féminines, régénérateur, tonique du système, procréateur du sang, il n'y a rien qui puisse être comparé aux Pilules Rouges en tant que qualités, vertus et effets.

Chaque essai a été un succès marqué, car elles n'ont jamais failli dans aucun cas.

Exemple:

Je souffrais de dyspepsie nerveuse depuis trois ans. Le plus fort de mon mal semblait me tenir sur l'estomac. Depuis trois ans mon état allait toujours de mal en pis. J'étais complètement épuisée.

Pourtant deux médecins m'avaient soignée et j'avais pris un bien grand nombre de remèdes.

Me voyant ainsi dépérir, j'allai aux bureaux de la Cie Chimique Franco-Américaine, où je consultai les Médecins spécialistes. Pour toute ordonnance l'on m'avisa de prendre des Pilules Rouges, car tout mon mal était dû à la débilité générale.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.





MELLE ALICE ROY. 282 St-André, Montréal.

J'ai suivi à la lettre les bons conseils des médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, et six mois après que j'eus commencé à prendre des Pilules Rouges, j'étais redevenue en excellente santé. Les Pilules Rouges m'avaient complètement guérie!

Aujourd'hui encore je suis mieux que jamais et je n'éprouve plus le moindre malaise."—Mlle ALICE ROY, 282, rue Saint-André, Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, le faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par les maladies, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez nous 50c. pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Avis Public

Est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un Acte changeant le nom de la Northern Bank au nom de "The Northern Crown Bank" et sanctionnant la 7ème clause de l'acte d'amalgamation de la Northern Bank et de la Crown Bank of Canada

Février le 20, 1908.

ARNOLDI ET GRIERSON,
103 Bay Street, Toronto,
Avocats de la Northern Bank et de la Crown Bank of Canada.

Municipalite de Montcalm

AVIS

"Avis est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité que le Rôle d'evaluation en force pour l'année 1907 à été adopté pour l'année 1908.

Que le Conseil siègera en Cour de Révision mardi le 5ème jour de Mai 1908 à la Salle Municipale à Letellier à 10 hrs a.m.

Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit Rôle devront transmettre les dites plaintes écrites au Secrétaire-Trésorier soussigné à son Bureau à St. Jean-Baptiste le ou avant le 18me jour d'Avril 1808.

Donné à St. Jean-Baptiste sous ma signature ce 10ième jour de Mars 1908.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA.

Ou trouver le bonheur

10

Il y eut un instant d'indescriptible confusion parmi les personnes qui arrivaient successivement avec les voitures et quelques hommes de sang froid s'employèrent à calmer l'émotion des jeunes filles dont les nerfs paraissaient ébranlés.

Lorsque Paule reprit ses sens, elle était étendue sur les coussins arrachés à l'une des voitures à l'abri du vieux mur, cause innocente de l'accident. M. de Gèdres l'avait déposée là avec une paternelle sollicitude et deux amies de sa tante aux quelles leur âge donnait plus de fermeté, étaient seules près d'elle, la soutenant, pendant que de Brive, à l'aide de sa trousse de poche, préparait à la hâte un pansement provisoire.

Vous faiblissez, jeune homme ! de l'énergie, que diable ? un médecin en a toujours !...

Telles furent les premières paroles dont le sens éveilla son esprit ; le baron venait de les prononcer derrière elle. Alors soulevant avec peines ses paupières, elle vit le visage de Jean penché sur elle et aussi pâle que le sien devait l'être en ce moment :

—Blanche est donc blessée ?... balbutia-t-elle faiblement, retournez près d'elle je peux bien attendre !

Il essaya de sourire, de refouler l'émotion qui lui étreignait le cœur :

—Ne parlez pas, je vous en prie !...Mlle de Versy est en sûreté, c'est de vous seule que je m'occupe et la moindre agitation vous serait nuisible !...

D'une main sûre et légère il banda le pauvre front sanglant. Les doux yeux noirs s'étaient clos de nouveau, voilant désespérément la pensée douloureuse que Paul craignait de trahir. Helas ! helas ; c'était donc en vain qu'elle avait lutté si généreusement contre elle même ! en vain qu'elle imposait silence à son cœur !... le premier rêve de bonheur qui avait embaumé sa jeunesse s'y dressait encore vivace et fortifié par les événements imprévus de la journée ! Ah ! mille fois plus que sa blessure son cœur rebelle lui infligeait une cruelle souffrance, éveillant toutes les délicatesses de sa conscience alarmée, car la fiancée de Jean était sans doute là... à quelques pas d'elle !... deux larmes glissèrent sur ses joues pâlies.

—Du courage ! Mademoiselle, au nom du ciel, du courage ! ce ne sera rien !

Ces mots dit par de Brive tout près d'elle Paule les comprit encore et put saisir la profonde émotion qui les accompagnait ; puis la nuit se fit dans son esprit, une nouvelle syncope vint lui enlever le sentiment de sa douleur.

A la prière de Jean, M. de Gèdres avait pris les devants pour préparer Mme de Vaubell et expédier un exprès à Sauve, chez le médecin ordinaire de ces dames. Quand le landau qui emportait Mlle de Lansac et ses deux amies se fut éloigné au pas, suivi du jeune docteur à cheval, le reste de la société, groupé sous les arbres, épuisa les réflexions et les lieux communs usités en pareille circonstance. Des jeunes gens, partis pour s'informer, étaient revenus annoncer qu'après un galop furieux le cheval de Mlle de Versy s'étaient abattu dans un champ de maïs et que la jeune fille, soignée chez les paysans, en était quitte pour des égratignures.

—L'équipée de Mlle Blanche a mis de Versy hors de lui, ajouta l'un d'eux, jamais je ne l'ai vu aussi intraitable. Il a refusé les services de sir William sur un ton... et prie qu'on ne s'occupe ni de sa sœur ni de lui.

L'anglais, en effet, s'approchait morfondu ; on s'assembla autour de lui pour obtenir des détails qu'il ne parut pas disposé à donner. Enfin, chacun parla de regagner sa demeure et les ruines de Belestrou retombèrent dans leur solitude habituelle.

VIII

C'était à Chai-Royal par une brûlante journée d'août, alors que la terre gasconne se crevasse sous l'ardeur du soleil et que les plantes balsamiques saturent l'air de leurs fortes senteurs. Tout près d'une des fenêtres du salon aux volets mi-clos, Blanche de Versy était nonchalamment étendu dans une bergère. Sur son visage frais et reposé nulle trace de la secousse physique qu'elle avait éprouvée naguère, mais les beaux sourcils déliés se rapprochaient sous l'effort d une pensée intime qui mettait un pli sur ses lèvres.

Les pas menus de sa mère qui allait et venait, rafraichissant elle-même les jardinières, ne la tirait pas de sa profonde rêverie. C'est à peine si elle aperçut que la bonne dame s'éloignait dans la direction de l'office, à l'autre extrémité de la maison où l'attendait devant les comptes du ménage un problème chaque jour plus difficile, savoir : avec les modestes ressources de sa fortune, maintenir Chai-Royal sur le pied où le voulait la vanité de ses enfants.

Pendant que cette mère trop faible s'absorbait dans sa tâche ardue dont Mlle de Versy dédaignait les détails, celle-ci, toujours inactive, poursuivait sa rêveries. Un léger bruit et deux coups frappés à la porte l'en tirèrent brusquement :

—Entrez, dit-elle, étonnée de recevoir une visite à ce moment où la chaleur torride retenait chacun au logis.

La porte perdue dans l'ombre s'ouvrit et une voix bien connue murmura :

—Bonjour, es-tu seule ?

—Paule !

Et Blanche, le regard troublé, contemplait son amie autour de laquelle un jet de poudroyante lumière arrivant par l'intervalle des volets s'épanouissait en auréole. Ah ! quelle transformation en si peu de jours ? la souffrance avait aminci le visage, pâli les joues veloutées, mais donné au sourire qui naissait toujours dans les yeux, une flamme vraiment idéale.

—Ma première visite !... elle est pour toi ! dit-elle en tendant ses deux mains.

—Quelle folie !

—Folie ou non, me voici arrivée et là-bas, ils croient que je me repose dans ma chambre... je n'en puis plus, mais je suis si contente !...

Avec un de ces mouvements de lassitude familiers aux convalescents, après avoir ôté son chapeau, Paule se laissa tomber dans un fauteuil, haletante, épuisée au point que son amie prit peur :

—Laisse-moi appeler ma mère, supplia-t-elle.

—Garde-t'en bien ; la fraîcheur du salon me ranime déjà.

—Mais dis-tu, imprudente, comment tu as osé affronter un pareil soleil ?

—Pour te voir aujourd'hui je me sentais capable de tout !... nous sommes seules bien seules, n'est-ce pas ?

—Sans doute : Adrien est à Bordeaux pour la journée et ma mère, très occupée.

Tant mieux ! c'est cela que je désirais... j'ai à te parler, vois-tu, à causer sérieusement avec toi... et peut-être ma tête n'est pas encore solide pour ce grand effort !

Blanche vint s'asseoir près de son amie et dit en souriant :

—C'est donc d'une conspiration qu'il s'agit !

—Plutôt d'une confidence, d'un aveu dit très bas Mlle de Lansac ; écoute, mon amie, c'est pour cela, que j'ai, malgré ma faiblesse, bravé le danger d'une course fatiguante : si tu tiens à ton bonheur, il faut qu'Adrien décide M. de Brive à revenir ici !

—Y songes-tu ?...une pareille démarche...

—Elle serait autorisée, il me semble par l'engagement qui vous liera bientôt et que vous auriez peut-être déjà contracté sans ce malencontreux événement, affirma Paule sans voir la rougeur qui avait envahie les joues de son amie.

Après une pause, elle continua :

—C'est notre vieux médecin qui m'a soigné ; M. Jean n'est demeuré chez-nous, m'a-t il dit, que dans la crainte d'une conspiration subite...je lui sais gré à la fois de sa délicatesse et de son dévouement ; mais, comment te dire les tourments que sa présence me cause maintenant ! Ma pauvre tante qui n'est guère habile à garder un secret a dû lui parler d'un projet formé par son père...

—Un projet connu de toi ? interrogea Blanche très émue.

—Pourquoi te le cacherais-je ?... Dans ton intérêt je veux parler franchement : depuis mon enfance, le vieux comte de Brive désirait que je devinsse sa fille, et je bénissais Dieu que Jean l'ignorât, puisque du premier jour tu avais fixé son choix !

Avec moins de candeur et de droiture, Paule eût pu suivre sur le beau visage penché vers elle l'impression profonde qu'elle produisait ; mais elle allait vers son but avec la fière et tranquille volonté du sacrifice !

Elle reprit :

—Pourquoi faut-il que cette révélation soit venue le troubler ! je le sens, je le devine...par déference pour le désir de son père dont il vénère la mémoire, il se crée un devoir chimérique, s'efforce de t'oublier dans une pensée que tu comprends et qui me met au supplice !...Voilà pourquoi il a cessé de venir ici, pourquoi, sans parler ouvertement, il prend tous les moyens pour me convaincre...

—Qu'il t'aime ! murmura très bas à son oreille la voix de Mlle de Versy.

—Oh ! Blanche ! que ce mot est cruel sur tes lèvres ! s'écria la pauvre enfant dans un élan d'irrésistible douleur, crois en ma loyauté ! tout mon désir est de lui persuader que son père le voulait heureux... mais commemt oser, mon Dieu ! comment faire !...

Bien que Mlle de Versy sût à quoi s'en tenir sur la ruine de ses espérances, la douleur et l'aveu ingénu de son amie furent pour elle une révélation !... Pouvait-elle comparer les fugitifs hommages que sa beauté avait reçu du comte à l'expression d'un véritable amour ! Cette affection pure et forte emplissait maintenant le cœur du jeune homme, elle allait droit à Paule si digne de l'inspirer et qui se débattait contre elle avec héroïsme ! Ah ! que de tourments et d'angoisses elle avait infligés par ses mensonges à cette âme délicate !

Jetée hors d'elle-même dans un élan de repentir passionné, Blanche se laissa tomber à genoux près du siège bas qu'occupait Mlle de Lansac et, cachant son visage en feu sur l'épaule de son amie :

(A suivre).

Echo de la tragedie de Lisbonne

Londres, 9.—Le correspondant du "Times," à Lisbonne, dit que la déposition de témoins oculaires a démontré le fait que cinq ou six conspirateurs firent feu en même temps sur le roi et le prince héritier. A leur avis, tous les meurtriers ont échappé aucun d'eux ne se trouve parmi les gens tués par la police.

Le Japon et la Chine

Le Gouvernement du Mikado a agi avec brutalite

ON NE CROIT PAS CEPENDANT A LA RUPTURE DES RELATIONS

Pékin, 12.—Les gouvernements chinois et japonais ne se sont pas encore entendus en ce qui concerne la saisie du vapeur "Tatsu-Maru". Le ministre des affaires étrangères maintient que cette affaire ne peut être réglée avant qu'une enquête ait été faite. Ce ministre a longuement conféré avec le baron Hayashi, ministre du Japon, sur ce qui devra être fait des armes et des munitions qui se trouvent à bord du "Tatsu-Maru" si le navire est rendu à ses armateurs. La Chine propose que ce chargement soit retourné à ses expéditeurs, que le permis accordé à ceux-ci soit annulé et que le Japon promette d'empêcher l'exportation des armes et des munitions à destination des ports chinois. Le gouvernement japonais s'est déclaré disposé à examiner ces questions.